

GORDON MACE
FRANÇOIS PÉTRY

Guide d'élaboration
d'un projet
de recherche

3^e édition revue et augmentée

Guide d'élaboration d'un projet de recherche

GORDON MACE ET FRANÇOIS PÉTRY

Guide d'élaboration d'un projet de recherche

3^e édition, revue et augmentée



Presses de
l'Université Laval

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada pour nos activités d'édition.

Financé par le gouvernement du Canada
Funded by the Government of Canada

| **Canada**

Maquette de couverture: Laurie Patry
Mise en pages: Diane Trottier

© Presses de l'Université Laval. Tous droits réservés.
Dépôt légal 1^{er} trimestre 2017

ISBN 978-2-7637-3180-3
PDF 9782763731810

Les Presses de l'Université Laval
www.pulaval.com

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

*À tous ceux et celles qui ont le goût
de l'effort et du travail bien fait.*

Table des matières

Remerciements	XI
Avant-propos de la troisième édition	XIII
Introduction	1
Qu'est-ce qu'un projet de recherche?	1
Quel type de recherche se prête à la rédaction d'un projet?	2
Pourquoi rédiger un projet de recherche?	3
Projet de recherche et rapport de recherche	4
Première étape	
Choisir le sujet et construire la bibliographie	7
Quelques critères à respecter lors du choix du sujet	7
Construire et présenter la bibliographie du projet de recherche	10
Comment présenter la bibliographie?	12
Résumé	15
Liste des ouvrages cités	16
Deuxième étape	
Formuler le problème	19
Pourquoi formuler un problème?	19
Comment cerner un problème général de recherche?	22
Comment formuler le problème spécifique de recherche?	25
Résumé	33
Liste des ouvrages cités	34

Troisième étape

Poser l'hypothèse	35
Qu'est-ce qu'une hypothèse?	35
Hypothèse descriptive et hypothèse causale	37
Hypothèse inductive et hypothèse déductive	39
Quels sont les critères qu'une bonne hypothèse doit respecter?	40
Comment formuler et vérifier une hypothèse?	41
Résumé	43
Liste des ouvrages cités	44

Quatrième étape

Construire un cadre opératoire	45
Pourquoi construire un cadre opératoire?	46
Du concept à la variable	48
De la variable à l'indicateur	56
Qu'est-ce qui sous-tend le choix des variables et des indicateurs et quelle sera la dynamique du cadre opératoire?	61
Résumé	62
Liste des ouvrages cités	64

Cinquième étape

Choisir la stratégie de vérification	65
Nature et rôle de la stratégie de vérification	65
Quels sont les types de stratégies de vérification?	66
Comment choisir le devis de recherche approprié?	71
Validité de la stratégie de recherche	75
Résumé	78
Comment choisir la stratégie de vérification	79
Liste des ouvrages cités	79

Sixième étape

Choisir un instrument de collecte de l'information	81
Quel type d'information sélectionner?	81
Quel type d'instrument utiliser?	82

Quelles sont les modalités d'utilisation des instruments de collecte de l'information?	90
Critères d'évaluation des techniques de collecte de l'information	91
Résumé	94
Liste des ouvrages cités	95
Septième étape	
Traiter les données	97
Comment classer l'information?	97
Comment analyser les données?	101
Quelles précisions faut-il apporter aux modalités d'application de l'instrument d'analyse?	112
Résumé	113
Liste des ouvrages cités	114
Huitième étape	
Énoncer des conclusions anticipées	115
Énoncer les conclusions anticipées	115
Considérations éthiques	116
Résumé	119
Liste des ouvrages cités	120
Conclusion	121
Illustration n° 1	
Régionalisme et convergence de politique étrangère	123
Choix du sujet	123
Le problème de recherche	124
Hypothèse et cadre opératoire	127
Stratégie de vérification	129
Collecte de l'information et traitement des données	130
Conclusions anticipées	131
Liste des ouvrages cités	131

Illustration n° 2

La réceptivité des dirigeants politiques à l'opinion publique . . . 135

Choix du sujet	135
Problème de recherche	136
Hypothèse et cadre opératoire	138
Stratégie de vérification	141
Collecte de l'information	142
Fiabilité de la collecte des données	142
Traitement des données	143
Tests statistiques	143
Conclusions anticipées	143
Limites de l'étude	144
Liste des ouvrages cités	144

Bibliographie 147**Liste des principaux termes utilisés 151**

Remerciements

Aucun livre n'est l'œuvre d'une seule personne. Il est toujours le résultat d'influences diverses et, très souvent, d'appuis tangibles à divers moments de sa réalisation. Gordon Mace tient à remercier particulièrement Jean Crête, directeur de son département à l'époque, dont l'encouragement constant et l'appui tangible ont grandement contribué à la réalisation de ce projet sous la forme d'une première édition du *Guide*.

Nous tenons également à remercier nos collègues Marc-André Bodet, le regretté Vincent Lemieux, Jean Mercier et Louise Quesnel qui ont lu et commenté différentes versions du manuel. Merci aussi à nos étudiants des trois cycles de science politique ainsi qu'aux lecteurs et lectrices dont les commentaires judicieux, au fil des années, ont permis d'améliorer l'ouvrage.

Nous désirons enfin exprimer notre gratitude aux personnes qui ont contribué à la réalisation concrète des différentes éditions du *Guide*. Merci à Claude Arsenault et Dany Deschênes pour leur travail de recherche ainsi qu'à Lisette Laforest et Danielle Gingras pour la préparation des éditions antérieures. Merci à François Miller du défunt Service des ressources pédagogiques pour ses nombreuses suggestions. Merci au personnel des Presses de l'Université Laval, en particulier Jacques Chouinard, responsable des deux premières éditions du *Guide*, ainsi que notre éditeur actuel André Baril pour leur grande efficacité et leur souci du détail. Merci enfin à Diane Trottier pour son excellent travail de mise en page. Naturellement, nous sommes seuls responsables des erreurs et insuffisances du contenu de ce manuel.

Gordon Mace et François Pétry

Avant-propos de la troisième édition

La première édition de ce manuel date de 1988. Depuis lors, le livre s'est vendu à près de 20 000 exemplaires. Utilisée comme ouvrage de référence dans plusieurs cours de méthodologie universitaires et pré-universitaires, cette première édition répondait manifestement à un besoin des étudiants: avoir un manuel présentant les différentes étapes du processus de recherche, à la fois simple et complet, qu'ils puissent consulter facilement pour la préparation et la réalisation de leurs travaux de recherche. Ce type d'ouvrage n'existait pas alors dans le monde francophone.

Depuis la parution de la deuxième édition, en 2000, le *Guide* continue de rejoindre un large lectorat malgré l'apparition de nombreux ouvrages de méthodologie qui abordent la matière sous divers angles. Il est surprenant de constater encore aujourd'hui que peu de manuels traitent de l'ensemble des étapes du processus de recherche de façon succincte et abordable. Plus de quinze ans après la parution de la deuxième édition, ce manuel demeure par conséquent un outil extrêmement utile pour ceux et celles qui ont à produire des travaux scientifiques de différentes natures. Le temps est toutefois venu d'en revoir le contenu afin d'en ajuster le langage et de tenir compte des développements survenus dans la pratique scientifique en sciences sociales et en sciences humaines.

Au fil des années, de nombreuses personnes ont eu l'amabilité de nous faire part de commentaires concernant l'un ou l'autre aspect abordé dans ce manuel. D'autres ont eu la gentillesse de nous témoigner leur reconnaissance pour ce que le *Guide* leur a apporté. Nous les en remercions vivement. Plusieurs de ces

commentaires nous ont amenés à nous interroger sur le public cible de l'ouvrage, constitué à l'origine des étudiants du premier cycle universitaire en sciences sociales. Au fil des années, nous avons constaté que les étudiants des deuxième et troisième cycles apprécient particulièrement ce manuel. D'où notre volonté de dire plus sur la théorie dans cette troisième édition de telle façon que l'ouvrage soit davantage utile pour la réalisation des travaux de maîtrise ainsi que pour les thèses de doctorat, tout en demeurant parfaitement accessible pour les autres cycles universitaires et pré-universitaires.

Nous avons également constaté que le manuel est utilisé dans de nombreux programmes en sciences sociales et en sciences humaines. C'est la raison principale pour laquelle nous avons refait les illustrations de manière à cibler un large éventail de programmes allant au-delà de la science politique.

Cette troisième édition prolonge les éditions précédentes, mais elle s'en différencie aussi à plusieurs égards. Nous avons ainsi revu l'ensemble du contenu pour ajuster parfois le vocabulaire et, d'autres fois, réécrire en entier certaines sections. Nous avons également mis à jour les lectures recommandées, refait les illustrations et ajouté des définitions. Enfin, nous avons modifié substantiellement le contenu de certaines étapes à la suite des commentaires reçus et de l'évolution de la pratique méthodologique. Nous avons fait une plus grande place à la théorie à l'étape de formulation du problème de recherche ainsi qu'au moment de poser l'hypothèse. Nous avons aussi réécrit en entier le chapitre sur la stratégie de vérification et partiellement ceux sur la collecte de l'information et le traitement des données. Enfin, la conclusion développe davantage les considérations éthiques liées de la recherche.

L'avant-propos nous fournit aussi l'occasion de parler du positionnement épistémologique de ce manuel. Étant donné son importance, le sujet aurait mérité un chapitre à lui seul, n'eût été de la finalité de cet ouvrage qui est d'offrir un guide pratique succinct. Il convient donc d'être bref, mais de fournir quand même les précisions qui s'imposent.

Il n'y a pas d'accord des esprits sur les grands courants épistémologiques qui encadrent la démarche de recherche en sciences sociales. Un consensus existe toutefois quant à l'existence de deux grandes traditions de pratique scientifique qui ont succédé au

positivisme du Cercle de Vienne. Le néopositivisme postule essentiellement une séparation entre le chercheur et son objet d'étude ainsi que la possibilité d'évaluer le bien-fondé des interprétations théoriques de la réalité au moyen de l'observation empirique de cette même réalité. Le néopositivisme cherche à *expliquer* les phénomènes en utilisant pour ce faire le modèle hypothético-déductif élaboré par le philosophe des sciences Karl Popper. Ce modèle, valable tout autant pour des études qualitatives que pour des études quantitatives, amène le chercheur à construire des interprétations de la réalité (des théories) et à valider ces interprétations au moyen de l'observation de la réalité empirique.

La méthode interprétative, que certains associent étroitement à l'herméneutique, remet en question les grands fondements du néopositivisme. Elle place au centre de sa pratique la contextualité et la réflexivité. La première suppose une osmose entre le chercheur et la réalité qui l'entoure tandis que la seconde postule que c'est le chercheur qui donne son sens à la réalité qui ne peut donc jamais être objective. On cherche ici à *comprendre* les phénomènes en les situant dans la réalité qui est la leur. C'est le contexte du phénomène qui donne son sens à l'explication plutôt qu'une théorie élaborée préalablement de «l'extérieur» de l'objet d'étude.

Même si les deux grandes traditions épistémologiques s'accordent sur l'importance de la question de recherche et de la théorie au sein de la démarche scientifique, elles n'en ont pas moins des divergences profondes concernant la logique de la recherche, la construction des concepts, la contextualité et la causalité. Ces différences ont un impact tellement puissant sur le processus de recherche qu'aucune osmose ne paraît possible entre les deux approches tant leurs visions ontologiques et épistémologiques s'opposent.

Il faut donc choisir de s'insérer à l'intérieur de l'une ou l'autre tradition et le *Guide* s'inscrit manifestement dans le courant néopositiviste. Ce choix n'implique aucun jugement de valeur quant au bien-fondé de l'un ou l'autre des grands courants épistémologiques. Chaque approche est légitime et doit être évaluée en fonction de ses caractéristiques propres. Ce manuel sera donc utile non seulement aux adeptes du néopositivisme, mais aussi aux personnes utilisant la méthode interprétative dans la mesure où

ces dernières pratiquent également une démarche scientifique et où certaines parentés existent entre les deux grandes traditions.

La démarche scientifique est un mode de génération de connaissance différent d'autres façons de connaître comme les arts ou la religion par exemple. Elle se distingue du jugement normatif et de ce que Bachelard appelait le sens commun. Elle est un exercice systématique de recherche dont le but est de produire une connaissance factuelle. Ce type de démarche suppose minimalement le respect de deux règles de base. La *transparence* d'abord, qui implique que le chercheur doit fournir au lecteur toute l'information nécessaire concernant chaque étape de sa recherche de telle sorte que ce dernier puisse évaluer la validité de la démarche suivie. À la différence du journaliste, le chercheur ne peut pas «protéger» ou cacher ses sources. Tout résultat de recherche doit pouvoir faire l'objet d'une critique publique.

La seconde règle de base est celle du *raisonnement systématique* qui vise à assurer la validité interne du processus de recherche. Cela implique de veiller constamment au lien logique entre le questionnement de départ, les faits observés, la démonstration et les conclusions auxquelles arrive le chercheur. Ces deux règles n'assurent pas toujours qu'un autre chercheur puisse reproduire exactement toutes les étapes d'une recherche en sciences sociales et humaines. Elles permettent à tout le moins d'en vérifier la validité.

Peu importe le courant épistémologique privilégié, la recherche scientifique suppose un travail systématique et rigoureux de génération de connaissances. L'objectif du *Guide* est d'apporter une contribution en ce sens. Il profitera également au chercheur débutant et à ceux qui possèdent déjà une certaine expérience en recherche.

Gordon Mace et François Pétry

Introduction

QU'EST-CE QU'UN PROJET DE RECHERCHE ?

Les auteurs d'ouvrages de méthodologie utilisent différentes expressions pour qualifier ce que l'on appelle un projet de recherche ; ils parleront par exemple de devis de recherche, de cadre d'analyse, de méthodologie de la recherche ou encore de démarche méthodologique. Le terme qui revient généralement en anglais est *research design* qu'on emploie le plus souvent comme équivalent du devis de recherche mais qu'on associe, à l'occasion, à l'ensemble du plan de recherche. Cette confusion terminologique pose problème puisque certaines expressions font référence à l'ensemble du processus de recherche et d'autres à une étape spécifique de la recherche. L'expression « projet de recherche » semble plus appropriée, car le mot « projet » indique clairement qu'il ne s'agit pas de la réalisation ou de l'actualisation de la recherche, mais plutôt de ce que l'on veut entreprendre comme recherche et de la méthode qu'on utilisera pour ce faire ; ce sont en fait les étapes préliminaires de la recherche au cours desquelles seront tracés les paramètres de l'étude.

Un projet de recherche est l'étape préliminaire de la recherche au cours de laquelle il faut établir les limites de l'objet d'étude et préciser la manière de réaliser chacune des étapes du processus.

Bien que l'idée de plan soit apparentée à celle du projet de recherche, il faut bien voir que ce dernier ne consiste aucunement en un plan de travail et encore moins en une table des matières ;

il est beaucoup plus explicite qu'un plan de travail, car on y justifie et commente systématiquement les choix méthodologiques effectués à chaque étape du processus. Le projet de recherche est donc un document écrit pouvant comporter, selon le cas, de 10 à 50 pages.

QUEL TYPE DE RECHERCHE SE PRÊTE À LA RÉDACTION D'UN PROJET ?

Tout type de recherche en sciences sociales et humaines donnera de meilleurs résultats si elle a fait l'objet au préalable d'un projet de recherche. Le contenu du projet variera naturellement en fonction de la discipline ou de l'objet d'étude. On construira le projet de recherche différemment selon qu'il s'agisse de la science politique, du droit, de l'histoire ou de la gestion (*management*). On procédera aussi de façon différente selon qu'on privilégie le néopositivisme ou la méthode interprétative. Enfin, le contenu du projet de recherche variera en fonction de l'objet d'étude selon qu'on veuille faire une grande enquête sur le vieillissement de la population, une analyse sur la prise de décision ou encore une étude ethnographique sur une petite communauté paysanne.

Dans tous les cas, cependant, l'étude parviendra davantage à convaincre si on l'a préparée soigneusement à l'aide d'un projet de recherche. Car le projet n'est pas seulement un exercice de structuration de la recherche, il est aussi un exercice de structuration de la pensée à propos de la recherche. L'exercice intellectuel qu'il suppose n'est pas seulement utile pour la réalisation de travaux universitaires, mais il prépare aussi à un marché du travail de plus en plus complexe et inondé d'informations. Dans un tel environnement, les personnes qui réussiront seront celles qui auront acquis une autonomie intellectuelle suffisante pour évaluer correctement l'information disponible et prendre les décisions appropriées.

Le projet de recherche aide à structurer la pensée en amenant le chercheur à répondre à trois questions de base relatives à l'objet d'étude : (1) Quel est le problème de recherche ? (2) Qu'est-ce que je veux démontrer au sujet de ce problème ? (3) Comment procéder pour le démontrer ? La réponse à la première question établit la rupture avec le sens commun, avec les impressions que l'on avait à propos de notre objet d'étude. La réponse à la

deuxième question mène à la conceptualisation, à la construction de l'explication. Enfin, la réponse à la troisième question oriente la vérification en traçant les limites de la démonstration. L'ensemble de ces réponses illustre à quel point le projet de recherche constitue un véritable moment de création à l'intérieur du processus de recherche.

Le projet de recherche nous oblige, avant même d'entreprendre la recherche, à réfléchir à chacune des étapes du travail à venir, à prévoir les difficultés éventuelles, et à envisager des solutions possibles. Un projet de recherche bien conçu oblige à faire des choix et à justifier ces choix. De cette façon, le projet de recherche, tel qu'il est présenté dans le *Guide*, favorise le respect des règles de base de la démarche scientifique que sont la transparence et le raisonnement systématique.

Toute recherche universitaire en sciences humaines est une expression de la démarche scientifique. En ce sens, un projet de recherche bien construit est un investissement profitable, peu importe la nature de l'objet d'étude et le type de recherche à réaliser. Peu importe aussi que l'on doive produire un travail de fin de session ou une thèse de doctorat.

POURQUOI RÉDIGER UN PROJET DE RECHERCHE ?

Le projet de recherche est un instrument de travail qui permet de préciser les étapes d'un travail de recherche à réaliser; c'est donc un précieux instrument d'organisation de la pensée qui aide à structurer logiquement l'objet d'étude et à effectuer une analyse plus efficace. Ce travail préparatoire est nécessaire pour ne pas s'égarer dans l'analyse et présenter une démonstration confuse ou incomplète qui réduirait d'autant la portée explicative du travail.

Tentons d'illustrer l'importance du projet de recherche au moyen d'un exemple. Ainsi, quand un gouvernement, une entreprise ou un individu confie un mandat à un architecte, celui-ci ne se met pas au travail immédiatement pour dessiner ses plans. Il doit d'abord s'assurer d'avoir bien compris les exigences du client, puis analyser les caractéristiques du quartier où l'édifice sera érigé afin de connaître l'architecture des bâtiments voisins et, éventuellement, la vocation du quartier. Il doit également étudier méticuleusement les fonctions dévolues à la nouvelle structure et

consulter les plans d'édifices similaires construits ailleurs dans le monde. Ce n'est qu'après ce travail préparatoire pouvant s'échelonner sur plusieurs semaines ou plusieurs mois qu'il sera en mesure de dessiner ses premières ébauches.

C'est un peu de la même façon que doit procéder le chercheur en sciences humaines. Ses travaux de recherche seront de peu de valeur s'il ne s'est pas adonné à une préparation minutieuse avant d'entreprendre le gros de ses recherches. Cette préparation minutieuse lui permettra, entre autres, de déterminer dès le départ ce qu'il veut démontrer à propos de son objet d'étude et la manière de procéder pour effectuer la démonstration. On ne redira jamais assez l'importance de la planification de départ.

Le projet de recherche sert essentiellement à ce travail préparatoire qui peut facilement constituer la moitié de l'effort global à fournir. On peut donc dire qu'il remplit trois fonctions essentielles relativement à une activité de recherche :

- » Il aide à mieux préciser l'objet d'étude.
- » Il permet de planifier les étapes de la recherche.
- » Il aide à sélectionner les stratégies et les méthodes de recherche les plus appropriées compte tenu de ce que l'on veut démontrer.

PROJET DE RECHERCHE ET RAPPORT DE RECHERCHE

Il convient de saisir clairement la différence entre un projet de recherche et un rapport de recherche, ou travail long, que les professeurs exigent souvent au baccalauréat, à la maîtrise ou au doctorat. En réalité, la différence entre ces deux types d'exercices est semblable à celle qui existe entre les plans de l'architecte et la structure une fois achevée.

Le *rapport de recherche* est un document écrit dont la fonction principale consiste à présenter les résultats de la recherche une fois terminée.

Naturellement, il reprend plusieurs éléments du projet de recherche, mais son rôle central consiste à présenter les résultats de l'analyse dont les étapes et procédures ont été annoncées dans le projet de recherche. Un rapport de recherche bien fait comprend habituellement une partie introductive où l'auteur reprend de façon succincte les principaux éléments du projet de recherche. La partie centrale du rapport de recherche consiste à présenter et à discuter les résultats de l'analyse. La conclusion fait le point sur la vérification de l'hypothèse, critique la méthode utilisée et enfin dessine de nouvelles pistes de recherche.

Le *projet de recherche* est également un document écrit qui, au lieu de présenter les résultats de la recherche, annonce plutôt la procédure à suivre pour effectuer la recherche. Il comporte généralement huit parties correspondant à chacune des grandes étapes du processus de recherche: 1) le choix du sujet et la construction de la bibliographie; 2) la formulation du problème; 3) l'énonciation de l'hypothèse; 4) la construction du cadre opératoire; 5) le choix de la stratégie de vérification; 6) le choix de la ou des méthodes de collecte de l'information; 7) le choix de la ou des méthodes d'analyse des données et 8) la présentation des conclusions anticipées. Chacune de ces étapes fait l'objet d'un chapitre distinct dans le présent ouvrage.

Un processus de recherche ne peut pas être entrepris sans la construction préalable d'une bibliographie qui indique au chercheur la nature du matériel dont il pourra disposer pour mener à bien son étude. Nous traiterons de la construction de la bibliographie d'un projet de recherche dans le premier chapitre qui couvre aussi la démarche initiale devant précéder toute recherche, c'est-à-dire le choix du sujet.

Le projet de recherche est intimement lié au rapport de recherche. Le projet de recherche prépare le rapport de recherche et en améliore la qualité. En fait, il constitue un appui indispensable, non seulement pour le rapport de recherche, mais également pour la réussite de l'ensemble du processus.

PRINCIPALES COMPOSANTES
DU PROJET DE RECHERCHE ET DU RAPPORT DE RECHERCHE

Projet

1. Choix du sujet et construction de la bibliographie
2. Formulation du problème
3. Énonciation de l'hypothèse
4. Construction du cadre opératoire
5. Choix de la stratégie de vérification
6. Choix de la ou des méthodes de collecte de l'information
7. Choix de la ou des méthodes d'analyse des données
8. Présentation des conclusions anticipées

Rapport

1. *Partie introductive*
Reprise en abrégé des points 1 à 8 du projet de recherche.
2. *Partie centrale*
Présentation et discussion des principaux résultats de l'analyse selon le cadre opératoire établi dans le projet.
3. *Conclusion*
Discussion des résultats de l'analyse par rapport à la vérification de l'hypothèse, retour critique sur la méthode utilisée et proposition de pistes de recherche éventuelles.
4. *Bibliographie du rapport de recherche*

PREMIÈRE ÉTAPE

Choisir le sujet et construire la bibliographie¹

La qualité du projet et le succès de la recherche elle-même dépendent souvent de considérations qui interviennent au moment même de choisir son sujet d'étude. Il est donc essentiel d'en dresser l'inventaire dès l'étape du choix du sujet et de vérifier, par des lectures préliminaires, que le sujet choisi respecte ces considérations.

QUELQUES CRITÈRES À RESPECTER LORS DU CHOIX DU SUJET

Une recherche universitaire débute normalement par le choix d'un sujet. Dans le cadre d'un cours, il arrive qu'un professeur impose un choix, mais le plus souvent cette contrainte n'existe pas pourvu que le sujet choisi ait un rapport quelconque avec le thème du cours. Le même degré de liberté existe pour le choix d'un sujet de mémoire de maîtrise ou de thèse de doctorat. Ce choix d'un sujet de recherche doit cependant être fait en tenant compte d'un certain nombre de considérations qui augmenteront les chances de succès. Les quatre principales sont : l'intérêt porté au sujet ; l'ampleur et la qualité du corpus nécessaire à la recherche : la pertinence sociale et politique du sujet, et enfin les instruments de recherche disponibles.

1. Dorénavant et pour chaque étape à venir, nous indiquerons la procédure pour chacune des étapes du projet de recherche. C'est pourquoi, en plus du texte principal, chaque partie comprendra un résumé des principales propositions ainsi qu'un rappel succinct des étapes à franchir. Une liste des ouvrages cités apparaît en fin de chapitre.

La considération la plus importante est de *s'assurer de l'intérêt porté au sujet*. Un travail universitaire, particulièrement s'il s'agit de produire un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat, est un exercice difficile. Une période de grande productivité peut être suivie d'une période de découragement parce qu'on bute sur la formulation du problème ou sur la construction du cadre d'analyse, parce que les sources qu'on avait prévu utiliser ne fournissent pas l'information nécessaire ou alors parce que l'analyse des données se révèle beaucoup plus ardue qu'envisagée au départ. C'est dans ces périodes de découragement que le risque d'abandon est le plus fort si l'intérêt envers le sujet d'étude est faible. L'expérience montre qu'un fort degré d'intérêt pour son sujet de recherche constitue une source d'inspiration profonde et un gage puissant de succès.

Une deuxième considération est de *s'assurer de l'ampleur et de la qualité du corpus* nécessaire à la recherche. Ce corpus est composé premièrement des travaux existants sur le sujet et, deuxièmement, de l'information brute dont on aura besoin pour faire l'analyse. Dans le premier cas, on doit se demander si des études ont déjà été produites sur le thème choisi et à quelles conclusions elles sont arrivées. Il est rare, pour ne pas dire impossible, de formuler un problème de recherche sur un sujet entièrement nouveau et original. Toute recherche prend racine dans des recherches antérieures, soit pour en confirmer ou en amplifier les résultats, soit pour les réviser ou même les contredire. Dans les deux cas, il faut tirer profit des travaux antérieurs pour identifier le problème de recherche. Tirer profit des travaux antérieurs ne veut cependant pas dire qu'il faille reproduire ces travaux. Mais comme un sujet peut être abordé sous de très nombreux angles, il est profitable de voir comment les autres ont procédé afin de choisir une façon originale de mener l'étude et d'évaluer les chances de succès de l'approche à privilégier.

On doit ensuite *vérifier la disponibilité et la qualité des sources d'information* qui fourniront les données pour l'analyse. Car toute recherche universitaire repose sur l'observation qui est le pilier empirique de l'approche scientifique. L'observation empirique distingue la recherche scientifique d'autres modes de connaissance, comme la philosophie ou les mathématiques. Pour s'assurer que la recherche reposera sur l'observation empirique, on doit, dès l'étape du choix du sujet, vérifier la disponibilité de l'information à traiter

pour faire l'analyse. L'information est-elle disponible et comment se présente-t-elle? C'est toute la faisabilité de la recherche qui est ici en cause. Dans plusieurs cas, l'information qu'on prévoyait utiliser n'est pas complètement accessible ou est alors de qualité inégale. Cela oblige à revenir sur le cadre d'analyse pour changer une variable ou remplacer un indicateur. Dans d'autres cas, plus rares, l'information se révèle inexistante ou inaccessible ce qui remet en cause l'ensemble de la recherche. Il est donc extrêmement important de s'assurer au départ de la disponibilité de l'information, parce que c'est elle qui fournit le principal critère de décision en matière de faisabilité d'un projet de recherche. Connaître dès le départ l'état réel du corpus est fondamental pour éviter de s'engager dans un cul-de-sac.

Une troisième considération porte sur *la pertinence politique et sociale* du sujet choisi. C'est une considération particulièrement importante pour qui veut faire une demande de bourse ou de subvention de recherche parce que les organismes subventionnaires demandent maintenant qu'on en fasse état car ils en tiennent compte au moment de l'allocation des fonds. Même si on ne fait pas de demande de bourse ou de subvention de recherche, il faut se préoccuper de la pertinence ou de l'impact de sa recherche sur le public cible. Cela permet de se convaincre soi-même et de convaincre le lecteur du mérite de la recherche et du bien-fondé de l'effort à réaliser.

Une quatrième et dernière considération concerne *l'utilisation d'instruments de recherche*. Ces instruments constituent le pilier méthodologique de l'approche scientifique, permettant de faire le lien entre l'attente logique de certains résultats (c'est-à-dire la théorie) et l'observation empirique. C'est l'utilisation d'une méthode qui permet de dire, avec un certain degré de certitude, si l'on s'est trompé ou non. La disponibilité des instruments de recherche a un caractère moins urgent que les facteurs qui précèdent à l'étape du choix du sujet parce que, dans bien des cas, le chercheur aura la possibilité de tailler ces instruments à la mesure de la recherche à entreprendre. Les instruments de recherche peuvent toutefois se révéler un facteur déterminant du choix du sujet pour certains types de recherche.

Le choix d'un sujet de recherche ne doit donc pas être fait à la légère. En tenant compte des considérations qui précèdent, on se donne l'assurance raisonnable de ne pas s'engager dans un cul-de-sac et on se donne la meilleure chance possible de mener le processus de recherche à terme.

CONSTRUIRE ET PRÉSENTER LA BIBLIOGRAPHIE DU PROJET DE RECHERCHE²

Comment s'assurer que le sujet choisi et la recherche que l'on projette d'effectuer sur ce sujet remplissent les critères que nous venons d'identifier? La seule méthode reconnue est la lecture. C'est pourquoi il importe, dès que le sujet de recherche a été choisi, de constituer la bibliographie la plus exhaustive possible et d'entamer un effort de lecture des principaux titres de cette bibliographie. La tâche du chercheur, au moment de la phase préparatoire du choix du sujet, est de repérer à peu près tous les documents éventuellement utiles à sa recherche. Nous disons «à peu près» parce qu'il est normal de ne pas avoir pu consulter tous les textes pertinents à cette étape. On s'attend donc à ce que certains textes soient ajoutés à la liste et que d'autres soient retranchés de la liste entre l'étape initiale du processus (le choix du sujet) et l'étape finale (la présentation du projet de recherche).

La bibliographie d'un projet de recherche est différente de celle que l'on soumet au moment de présenter le rapport de recherche. En effet, la bibliographie d'un rapport de recherche ne recensera que les textes ayant servi directement à la recherche, tandis que la bibliographie du projet de recherche est habituellement plus volumineuse parce que la recherche est loin d'être terminée au moment où l'on met le projet en route. C'est au terme de la recherche que l'on est en mesure d'épurer la bibliographie du projet de recherche pour ne retenir, à la fin du rapport de recherche, que les textes qui ont été immédiatement utiles pour le travail d'analyse.

2. Cette section propose quelques règles de présentation de la bibliographie sans s'attarder sur les autres règles de présentation matérielle d'une recherche telles que la mise en page, les notes de bas de page, la langue, ou la manière de présenter les tableaux. Pour plus de détails concernant les règles de présentation matérielle, nous renvoyons le lecteur aux textes cités à la fin de l'étape, et en particulier à l'ouvrage de Jean Crête et Louis Imbeau (1994).

La bibliographie du projet de recherche remplit donc un double rôle. D'une part, elle nous permet de savoir s'il existe un matériel suffisant pour mener la recherche à terme. C'est une information qu'il vaut mieux posséder avant d'être rendu trop loin en recherche et l'appréciation à cet égard sera d'autant plus sûre que l'on aura constitué la bibliographie avec méthode en consultant d'abord les répertoires généraux et spécialisés. D'autre part, elle nous informe sur le type et les catégories de documents disponibles par rapport au sujet à traiter. Il est important de posséder cette information dès le départ afin d'orienter plus facilement ses recherches.

Mais comment s'assurer d'avoir la bibliographie la plus complète possible? Comment établir la qualité du matériel disponible dans un univers de documentation qu'Internet a rendu de plus en plus accessible, mais aussi de plus en plus complexe et diversifié? On peut raisonnablement faire confiance aux sources officielles, aux articles des revues spécialisées et aux ouvrages produits par les presses universitaires et les grands éditeurs privés. Mais qu'en est-il d'autres documents que l'on trouve sur Internet comme les blogues, les infolettres (newsletters) et d'autres sources comme Wikipédia? Les documents ont-ils tous la même valeur? Sinon, comment quelqu'un qui débute en recherche peut-il parvenir à les départager et à retenir les plus fiables?

Il n'existe pas de guide ou de règle universelle prescrivant les étapes à franchir pour construire une bibliographie. Il y a différentes façons de procéder (Séguin, 2016) selon les disciplines et les cultures scientifiques. Le chercheur débutant devrait toutefois pouvoir tirer profit des principes suivants.

- Le premier est de *délimiter son sujet* le plus possible dès le départ de façon à restreindre la recherche bibliographique. Plus le sujet est large, plus le corpus à explorer sera volumineux.
- On tirera aussi profit du *principe de triangulation* qui veut qu'on ne doive pas se fier à une seule source d'information. Un moteur de recherche aussi performant soit-il ne permettra pas d'identifier toutes les sources bibliographiques concernant un sujet donné. On doit utiliser d'autres sources comme les index et bibliographies auxquels on peut accéder directement ou par l'entremise des bibliothèques universitaires.

- Il faut toujours privilégier les *documents qui ont fait l'objet d'évaluation externe* comme les articles de revues spécialisées, les publications officielles ou les ouvrages de maisons d'édition reconnues. Le fait de savoir qu'un document a fait l'objet d'un « contrôle » par quelqu'un d'autre que son auteur est généralement un gage d'assurance quant à la fiabilité de l'information contenue dans le document. C'est le cas en particulier des articles de revues spécialisées (avec comité de lecture) qui ont fait l'objet d'une évaluation anonyme (souvent à plus d'une reprise) avant d'être publiés. Cela ne signifie pas qu'on ne trouvera pas une idée ou une information intéressante dans d'autres types de documents comme un blogue, un courrier des lecteurs ou un mémoire produit par une quelconque association. Mais l'absence de contrôle par un tiers de tels documents doit inciter à la prudence au regard de son contenu.
- La *consultation d'ouvrages de référence tels que les dictionnaires, encyclopédies et articles ou ouvrages de synthèse* facilite souvent le repérage des sources. En faisant le point sur un sujet donné ou en abordant les textes principaux qui traitent de ce sujet, les ouvrages de référence nous orientent vers les textes les plus importants qui, eux-mêmes, contiennent généralement des bibliographies très riches.

Procéder méticuleusement pour construire une bibliographie constitue donc un investissement « payant » pour la suite de la recherche. C'est la meilleure façon d'avoir le portrait le plus complet possible du corpus avec lequel il faudra travailler pour mener la recherche à terme. Cela permet aussi d'éviter des oublis majeurs que ne manqueront pas de repérer des lecteurs aguerris, particulièrement dans les jurys de thèses ou de concours de bourses.

COMMENT PRÉSENTER LA BIBLIOGRAPHIE ?

Ce dont il faut surtout tenir compte dans la présentation de la bibliographie, c'est que cette dernière constitue *un outil* proposé au lecteur désireux d'en savoir plus sur tel ou tel aspect abordé dans le travail. Chaque auteur a donc l'obligation de fournir systématiquement une information complète sur les sources utilisées; on doit respecter à cet égard les règles de

présentation en usage tant pour les grandes rubriques que pour les entrées individuelles.

Il existe quatre principaux systèmes de présentation des citations et bibliographies utilisés dans le monde (Franklin, 2013, p. 254-257; Weselby, 2014) : celui de l'APA (American Psychological Association), utilisé principalement en psychologie, le format Vancouver, présent surtout en médecine et dans les sciences naturelles, le format Harvard et le format Chicago. Les sciences sociales et les sciences humaines privilégient ces deux derniers formats ou des variations de ces deux formats selon les universités et les maisons d'édition.

La méthode Harvard, appelée aussi système auteur-date ou encore système abrégé, est généralement utilisée dans le réseau universitaire nord-américain. On indique entre parenthèses dans le texte le nom du ou des auteurs auxquels on fait référence, suivi de la date de publication et du numéro de la ou des pages, le cas échéant. L'information complète à propos de la publication apparaît alors dans la liste des ouvrages cités en fin de chapitre ou en fin d'ouvrage.

Le format Chicago (University of Chicago Press Staff, 2010), qu'on nomme parfois système classique puisqu'on l'utilise depuis une centaine d'années, est un système où la référence apparaît dans une note de bas de page ou de fin de chapitre. On indique alors, dans le cas d'un livre, le nom de l'auteur, le titre du document, le lieu de publication, la maison d'édition et la date de publication. On regroupe toutes les références dans une bibliographie placée en fin de chapitre ou, plus généralement, en fin d'ouvrage.

Certaines universités utilisent des variations de ces formats. La règle diffère selon les institutions et il est préférable de s'informer auprès de son département ou de sa faculté. À l'Université Laval, par exemple, le Département de science politique met à la disposition des étudiants un *Guide pour la présentation des travaux écrits* (Département, 2005). Peu importe le format utilisé, la règle à respecter est l'uniformité. On doit demeurer fidèle au même format tout au long du travail.

La façon la plus répandue de présenter une bibliographie est de placer tous les titres par ordre alphabétique d'auteurs sans classer les titres par catégorie. Une deuxième façon, plus scolaire,

mais aussi plus utile pour le lecteur, consiste à classer les titres en grandes rubriques à l'intérieur desquelles on respecte l'ordre alphabétique. On suggère les cinq rubriques de classement suivantes :

- » documents officiels
- » ouvrages spécialisés, monographies et thèses
- » périodiques spécialisés (revues scientifiques)
- » autres périodiques (quotidiens, hebdomadaires...)
- » autres documents (rapports de recherche, blogues, infolettres [*newsletters*], etc.).

Les documents électroniques sont aujourd'hui monnaie courante et occupent une place de plus en plus grande dans les bibliographies ou dans les listes de références. Contrairement aux sources imprimées qui doivent habituellement franchir les étapes de validation, de vérification et d'approbation avant publication, le contenu des sources Internet est rarement validé et approuvé par une autorité extérieure. Il appartient donc au chercheur de vérifier l'objectivité de l'information et la qualité et la fiabilité des sources Internet qu'il cite. Pour trouver des informations détaillées sur une manière d'évaluer et de citer les sources Internet, le lecteur est invité à consulter les différents guides cités à la fin de ce chapitre, en particulier le site Infosphère de la Bibliothèque de l'Université Laval. Une dernière remarque concerne la fréquence inhabituelle des sources Internet figurant dans les cas de plagiat répertoriés par les enseignants.

Quiconque copie en tout ou partie le contenu d'une autre recherche dans sa propre recherche sans en citer la source commet un plagiat, y compris pour les sources Internet (Franklin, 2013, p. 110-116).

RÉSUMÉ

1. Le succès ou l'échec d'un travail de recherche dépend en bonne partie du choix du sujet d'étude. C'est pourquoi il importe de faire un choix éclairé en tenant compte de quatre considérations : l'intérêt porté au sujet ; l'ampleur et la qualité du corpus nécessaire à la recherche : la pertinence sociale et politique du sujet et la disponibilité des instruments de recherche.
2. La bibliographie du projet de recherche est plus étendue que celle du travail long. Elle permet de déterminer dès le départ s'il existe un matériel suffisant pour réaliser la recherche et indique quel type de matériel est accessible. Le choix du matériel doit tenir compte de quatre principes : la délimitation du sujet le plus possible dès le départ, la triangulation, l'évaluation externe du document et la consultation d'ouvrages de référence.
3. La présentation de la bibliographie doit respecter les règles en usage à cet égard. Elle est un outil pour le lecteur et doit, à ce titre, fournir une information complète sur les sources utilisées.

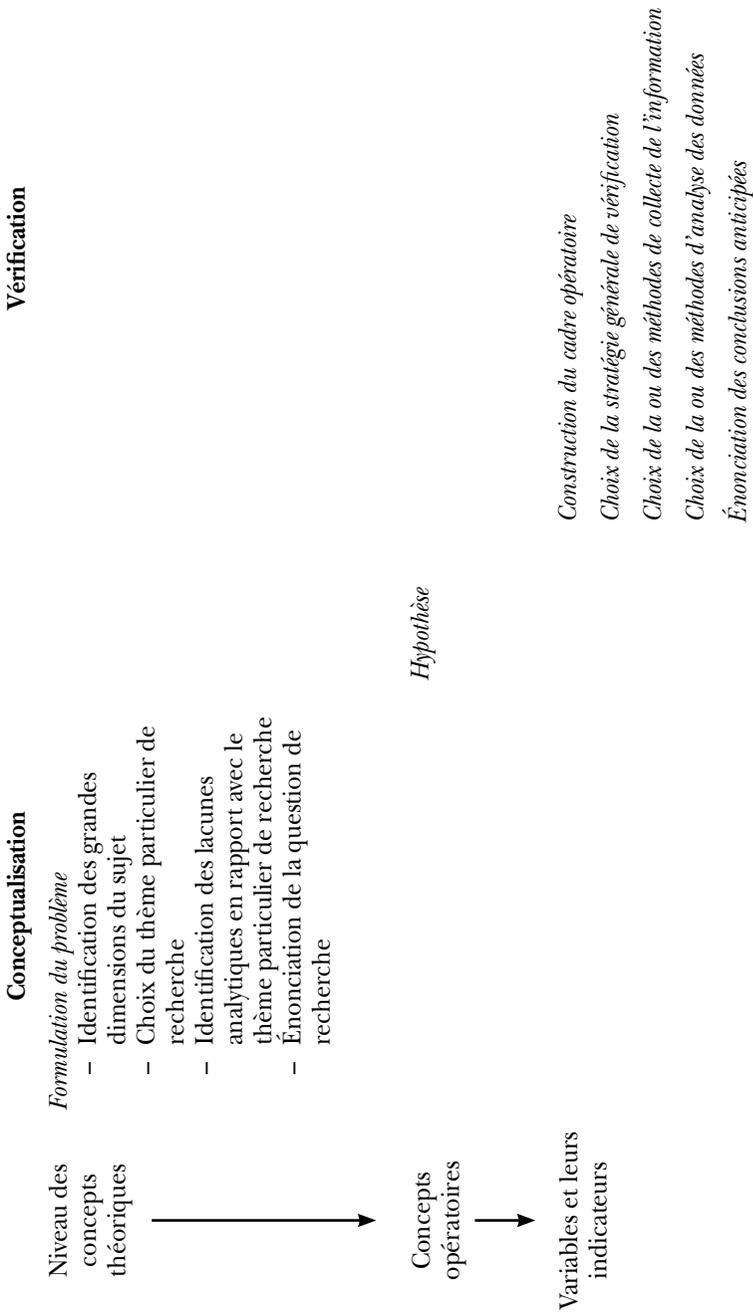
Comment construire et présenter une bibliographie

1. S'assurer que le choix du sujet tient compte des critères identifiés dans le résumé.
2. Clarifier l'objet d'étude au moyen de dictionnaires, d'encyclopédies, d'annuaires et de traités spécialisés.
3. Consulter les moteurs de recherche et les bibliographies pertinentes (courantes, spécialisées, etc.).
4. Présenter la bibliographie en alignant les entrées par ordre alphabétique d'auteurs et en distinguant au moins les publications officielles des travaux. On peut également établir des catégories selon qu'il s'agit de textes publiés ou non publiés.
5. Se conformer aux autres règles de présentation en vigueur dans son établissement.

LISTE DES OUVRAGES CITÉS

- BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL (2010). Site Infosphère. [En ligne]. [<https://www.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences/index.html>].
- CRÊTE, Jean et Louis M. IMBEAU (1994), *Comprendre et communiquer la science*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE (2005), *Guide pour la présentation des travaux écrits*, Québec, Université Laval, Département de science politique. [En ligne]. [<http://www.cms.fss.ulaval.ca/upload/pol/fichiers/guide-travaux2005.pdf>].
- FRANKLIN, Marianne I. (2013), *Understanding Research. Coping with the Quantitative-Qualitative Divide*, Londres/New York, Routledge, p. 110-116 et 254-257.
- SÉGUIN, Catherine (2016), «La recension des écrits et la recherche documentaire» dans Benoît Gauthier et Isabelle Bourgeois (sous la direction de), *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, 6^e édition, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 77-101.
- UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS STAFF (2010), *The Chicago Manual of Style*, 16^e édition, Chicago, University of Chicago Press.
- WESELBY, Joanne M. (2014), *Citations Made Simple: A Student's Guide to Easy Referencing: The Complete Guide*, vol. 7, s. 1., Amazon, édition Kindle.

SCHÉMA DES ÉTAPES DU PROJET DE RECHERCHE



DEUXIÈME ÉTAPE

Formuler le problème

Une fois le sujet choisi, il faut s'attaquer à la formulation du problème de recherche qui constitue l'étape initiale du processus de recherche proprement dit. La formulation du problème de recherche se fait en deux opérations distinctes. L'identification du *problème général* de recherche vise à identifier les principales dimensions du thème à étudier qui, de façon générale, est trop large pour faire l'objet d'une recherche. C'est donc un exercice de classement à la différence de l'identification du *problème spécifique* de recherche qui, lui, est un exercice de lecture critique de la littérature produite sur la dimension ou le thème particulier qu'on a choisi d'étudier.

Dans cette étape, nous traiterons successivement: 1) de la raison d'être de la formulation du problème; 2) de la nature du problème de recherche; 3) des étapes de la formulation du problème, notamment de la reconnaissance du problème général de recherche et 4) de la formulation du problème spécifique de recherche à l'origine de la question particulière qui doit sous-tendre toute recherche.

POURQUOI FORMULER UN PROBLÈME ?

Toute connaissance scientifique est fondamentalement une démarche de questionnement; un questionnement à propos de ce que l'on ne sait pas concernant tel ou tel sujet et un questionnement concernant ce qu'on veut apprendre sur ce même sujet (Norgaard, 2008, p. 1). C'est d'ailleurs pourquoi les scientifiques insistent sur l'esprit de curiosité essentiel à un bon chercheur. Car si la recherche scientifique peut fournir immédiatement des réponses concrètes pour solutionner des problèmes sociaux, il

arrive souvent aussi que les premières réponses obtenues servent de prélude à la relance du processus de recherche. Ainsi, la connaissance scientifique est, par nature, un processus constamment inachevé.

Mais si la recherche scientifique est un processus de questionnement, il faut bien comprendre que les questions à l'origine de la démarche scientifique n'émergent pas du néant. Elles résultent en quelque sorte d'un constat d'échec par rapport à la connaissance que nous avons de tel ou tel sujet (Firestein, 2016, p. 130). Car si, à un moment donné, nous sommes en mesure de formuler une question, c'est uniquement parce que nous avons auparavant constaté un problème.

Un problème peut se définir comme un écart constaté entre une situation de départ insatisfaisante et une situation d'arrivée désirable. Un processus de recherche est entrepris afin de combler cet écart.

La définition d'un problème en termes d'écart à combler peut et doit se concevoir de deux façons distinctes. Un problème se conçoit tout d'abord comme *problème politique ou social*. Un problème politique ou social est posé dès que l'on constate qu'il y a un écart entre une situation politique ou sociale de départ insatisfaisante et une situation politique ou sociale d'arrivée désirable. Comme nous l'avons vu dans l'étape précédente, la constatation d'un tel écart sert, en partie, à motiver le choix du sujet. Pensons par exemple aux préoccupations politiques et sociales provoquées par le manque de participation démocratique dans nos sociétés (la situation de départ insatisfaisante). Ces préoccupations motivent la recherche de solutions qui nous permettront d'améliorer la participation des citoyens au processus démocratique et d'aboutir ainsi à une situation d'arrivée plus satisfaisante. Ces préoccupations et les solutions qui y sont associées mettent en lumière la conscience sociale ou politique du chercheur et doivent s'exprimer à l'étape du choix du sujet.

Un problème se conçoit aussi (et surtout en recherche universitaire) comme *problème de recherche*, c'est-à-dire un écart constaté entre une connaissance insatisfaisante au départ et une situation de recherche désirable à l'arrivée. Le problème de recherche doit être distingué du problème politique et social, bien qu'il lui soit

plus ou moins lié dépendamment des objectifs de la recherche. C'est à l'étape de la formulation du problème que le chercheur définit les principaux éléments du problème de recherche et commence à préciser comment il va s'y prendre, tout au long du processus de recherche, pour essayer de combler l'écart entre la connaissance insatisfaisante du sujet au départ et la situation de recherche désirable à l'arrivée.

On formule un problème de recherche pour deux grandes raisons principalement. La première fonction de la formulation du problème consiste à *faire état des travaux antérieurs* concernant un objet d'étude. Nous devons savoir comment le sujet a été étudié précédemment. Quelles dimensions ont déjà été traitées dans la littérature, sous quels angles, et avec quelle ampleur? Quels ancrages théoriques ont été utilisés dans les analyses du thème particulier que nous voulons étudier et quelles en sont les forces et les faiblesses (les lacunes abordées plus loin)? Dans le processus de formulation du problème, il faut pouvoir cerner et mettre en relation les différents éléments constituant de ce problème. Ce n'est qu'à cette condition que les questions pertinentes ou significatives reliées à l'objet d'étude pourront être isolées.

C'est justement la deuxième fonction de la formulation du problème de recherche que de nous *aider à structurer une question* qui orientera ou donnera un sens précis à la recherche visée. Toutes les questions n'ont toutefois par le même degré de pertinence quant à l'objet d'étude; en effet, la question posée peut déjà avoir obtenu une réponse ou il peut être impossible de formuler une réponse adéquate à la question étant donné l'état des connaissances sur l'objet d'étude. Il peut aussi arriver que la question posée soit trop vague pour féconder une vraie recherche. Identifier adéquatement le problème de recherche constitue ainsi un exercice incontournable pour en arriver à formuler une question de recherche pertinente.

La formulation du problème est donc une étape essentielle de la recherche scientifique nous permettant d'élaborer la ou les questions pertinentes relativement à notre objet d'étude et de construire cet objet en donnant un sens ou en intégrant des faits qui, pris en eux-mêmes ou considérés séparément, n'ont pas vraiment de signification. C'est donc le premier pas qui, s'il est

fait adéquatement, peut assurer le succès du travail de recherche que nous voulons entreprendre.

COMMENT CERNER UN PROBLÈME GÉNÉRAL DE RECHERCHE?

Ces clarifications étant apportées, nous pouvons maintenant aborder la manière concrète de formuler un problème de recherche. La formulation du problème, nous l'avons déjà dit, est le point de départ de l'ensemble du processus de recherche. Une bonne part du succès ou de l'échec de l'effort de recherche dépendra du sérieux avec lequel aura été abordée cette étape initiale.

La formulation du problème de recherche comprend deux moments fondamentaux comportant chacun un certain nombre d'étapes à franchir. On circonscrit un *problème général de recherche* en deux étapes principales: 1) en identifiant les principales dimensions du sujet et 2) en choisissant le thème spécifique à traiter. La formulation du *problème spécifique de recherche* comprend aussi deux étapes essentielles: 1) l'identification des lacunes analytiques dans le traitement antérieur du thème spécifique et 2) l'énonciation de la question de recherche à laquelle on veut répondre et qui oriente l'analyse à venir.

1. Identifier les principales dimensions du sujet

Si l'on connaît déjà le thème particulier sur lequel on veut travailler, on peut ignorer cette sous-étape et aller directement à la formulation du problème spécifique de recherche. L'expérience révèle toutefois que les étudiants, même au moment de choisir le sujet de leur thèse de doctorat, ont en général une idée assez vague du sujet à traiter. Par exemple, on dira s'intéresser à la politique étrangère d'un pays, à l'influence des partis politiques, ou encore à la gouvernance environnementale. Ces «intérêts» de recherche sont tout à fait légitimes, mais ils sont beaucoup trop vagues pour faire l'objet d'une recherche universitaire. On doit absolument transformer un intérêt de recherche en une question de recherche (Luker, 2008, p. 51) et la façon d'y arriver est par la formulation adéquate du problème de recherche.

Cela commence d'abord par l'identification des grandes dimensions du sujet à traiter. La lecture attentive des principaux